

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE

IS/63*

10 août 1951

ORIGINAL:

FRANCAIS/ANGLAIS

Télégramme du Président de la Commission de conciliation
adressé en date du 10 août 1951
au Ministre des Affaires étrangères d'Israël
et aux Ministres des Affaires étrangères d'Egypte,
de Jordanie, du Liban et de Syrie

Excellence,

J'ai l'honneur de vous informer que la Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine a décidé, au cours d'une session spéciale tenue à Genève, d'inviter le Gouvernement d'Israël et les Gouvernements de l'Egypte, de la Jordanie, du Liban et de la Syrie, à examiner avec la Commission des solutions à apporter aux problèmes en suspens entre Israël et les Etats arabes.

La Commission de conciliation pour la Palestine, au cours de la période consécutive à l'adoption, par l'Assemblée générale des Nations Unies, de la résolution du 14 décembre 1950, a persévéré dans la recherche de solutions à apporter aux problèmes découlant de la situation palestinienne. Conformément à la directive de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1950, la Commission a entrepris de mettre en pratique l'obligation qui lui incombe aux termes de l'alinéa 2 de cette résolution, en créant son Office pour les réfugiés dans le but d'élaborer des dispositions pratiques pour la solution du problème des réfugiés. La Commission considère, maintenant, qu'il lui faut remplir les obligations qui découlent de l'alinéa 1 de la résolution du 14 décembre et, en conséquence, elle est prête à faire un nouvel effort pour assister les parties intéressées dans la recherche de solutions à apporter non seulement à cette question mais aussi aux autres problèmes en suspens. Au cours des discussions projetées, la Commission sera en mesure d'exercer sa mission de médiation, en soumettant à l'examen des parties des solutions concrètes à des problèmes déterminés.

La Commission invite le Gouvernement d'Israël à participer à ces réunions et à désigner ses représentants. Elle propose que la conférence ait lieu à Paris, le 10 septembre

1951, et espère être en mesure de rendre compte des résultats de cette conférence à la prochaine session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 6 novembre 1951.

Signé: Ely Eliot Palmer
Président